

Education physique

Généralités

L'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), en plaçant l'élève au centre du processus d'apprentissage, doit permettre à celui-ci une activité physique équilibrée, motivante, dans de bonnes conditions de sécurité et d'intégrité corporelle.

Comme pour toute autre matière, l'EPS s'appuie sur des sciences fondamentales (voir chapitre interdisciplinarité). Par les pratiques sociales de référence que l'EPS lui offre, l'élève prépare son avenir en s'ouvrant au domaine culturel que constituent les activités physiques, sportives et d'expression.

L'EPS ne peut faire abstraction de notre environnement socioculturel. Elle s'efforce d'être une réponse aux modifications de notre mode de vie, caractérisées par une sédentarité et des contraintes socioprofessionnelles croissantes.

Dans ce domaine, l'EPS pose un regard critique sur les activités humaines et s'intéresse aux problèmes des jeunes.

C'est dans la diversité des apprentissages et des activités sportives et éducatives que l'élève enrichit l'ensemble de ses savoirs et construit des compétences de plus en plus élaborées pour gérer sa santé à tous les âges de son existence.

L'EPS stimule une prise de conscience et le respect de soi en favorisant des activités de prévention et de loisir. Un de ses enjeux est de donner envie à l'élève de pratiquer des activités physique, sportive et d'expression. Elle offre à chacun les connaissances nécessaires pour améliorer ses potentialités et pour organiser sa vie actuelle et future.

Par la pratique de différentes activités, l'EPS devrait pouvoir maintenir et développer des aptitudes et capacités motrices et organiques.

L'EPS concourt à l'éducation à l'autonomie, la solidarité, la responsabilité, la sécurité, la santé et à l'épanouissement de la personne.